



# Lettre aux professeurs de philosophie du 3 mai 2020

publié le 03/05/2021

---

## Descriptif :

*Brigitte Esteve-Bellebeau, Ia-Ipr de philosophie*

Informations diverses : Grand oral ; épreuve de philosophie ; formation ; évolution de l'enseignement de philosophie.

---

## Sommaire :

- Grand oral
  - Épreuve de philosophie
  - Formation
  - Évolution de l'enseignement de philosophie
- 

Cher-e-s collègues,

Il m'a fallu attendre quelques informations académiques et nationales avant de reprendre contact avec vous. Cette fin d'année est encore sous le signe de l'incertitude pour vos élèves comme pour nous tous : même si l'on se dirige vers des épreuves de philosophie et de Grand Oral en présentiel, nous avons désormais pris la mesure d'une crise qui se déploie dans le temps et se fait chronique plus qu'aigue.

Quoi qu'il en soit donc, la perspective de la fin de l'année est la suivante :

### ● Grand oral

- Une proposition de formation sur le grand oral pour celles et ceux qui estiment avoir besoin d'une clarification. Elle sera déployée en deux temps : le **12 mai**, 13h30-15h30 pour les professeurs du 16 et du 17. 16h-18h pour ceux du 79 et du 86. Les deux professeurs formateurs sont *Rémi Letrou* et *Benoit Pain*. Vous pouvez d'ores et déjà leur adresser vos questions par mail. Les professeurs enseignant HLP et n'ayant pas été convoqués lors des sessions GO, peuvent se manifester auprès de *Benoit Pain* afin d'être ajoutés au listing.
- Pour rappel, voici le [padlet de M. Lanquetin](#), support de la formation HLP – grand oral qui a été déployée en décembre dernier.
- Les professeurs qui seront convoqués pour le grand oral, auront une réunion d'entente le matin même du début des oraux, soit le **lundi 21 juin** de 8 à 10h.

### ● Épreuve de philosophie

- L'épreuve de philosophie étant le **17 juin**, les réunions d'entente auront lieu le lendemain de 9h30 à 12h30 pour le baccalauréat technologique ; de 14 à 17h pour le baccalauréat général.
- Je rappelle à toutes fins utiles qu'il y aura cette année **4 sujets au choix** (un sujet de dissertation en plus) au lieu des 3 traditionnels.
- Une particularité de l'épreuve cette année est que sa **correction sera dématérialisée**. Beaucoup parmi vous le savaient déjà par différents biais. Mais l'information ne vous étant pas parvenue officiellement par la Dgescs, je me charge de vous la communiquer. Le logiciel sélectionné est *Santorin* et son utilisation très aisée. Vous serez formés bien entendus à l'utilisation de ce logiciel.
- Je réunis les professeurs responsables de commission le mercredi **19 Mai** à Saint Jean d'Angély (14h) Une convocation leur parviendra cette semaine.

## ● Formation

Comme vous avez pu le constater, la demande des recteurs est de maintenir les professeurs devant élèves le plus possible. Ceci signifie que **toutes les formations**, autres que celles liées à la réforme du baccalauréat, **sont ajournées**. Dès lors la journée que nous avons tenté de sauvegarder sur A. Smith, reprogrammée au vendredi 11 juin devra être encore une fois décalée. Je le regrette profondément.

Pour l'année prochaine, nous aurons donc le stage sur S de Beauvoir reprogrammé le 7 octobre. Pour les autres formations disciplinaires un temps de travail avec la dafpen est ouvert jusqu'à fin Mai. N'hésitez pas à revenir vers moi si vous avez des demandes particulières de formation. D'autres stages HLP sont également prévus, ainsi qu'un stage sur l'enseignement en séries technologiques.

Je referai un point complet sur le plan de formation à la rentrée de septembre. Mais avant cela, je vous confirme que **les journées nationales de la philosophie de Langres** seront cette année sur le thème de la justice. Il y aura, comme chaque année, 3 à 5 places pour les professeurs de l'académie.

## ● Évolution de l'enseignement de philosophie

L' Arrêté du 1er mars 2021 (modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel), rend possible en son article 4-1 – que vous pourrez lire ci-dessous - des ateliers de philosophie en lycée professionnel.

Il n'est cependant pas question d'une généralisation de l'enseignement de la philosophie dans ces lycées, pour différentes raisons dont celle-ci : les horaires sont pris sur ceux des disciplines existantes.

Certains établissements se sont montrés intéressés par cet enseignement qui donnera lieu à un temps de formation pour les professeurs de philosophie ainsi que pour les professeurs de lettres-histoire ayant une formation en philosophie qui le souhaitent en vue d'une application à la rentrée 2022.

Si certains parmi vous souhaitent participer à cette expérience, qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec moi.

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous le courage nécessaire pour organiser au mieux cette fin d'année scolaire et demeure indéfectiblement à vos côtés pour vous accompagner dans cette période de changements.

Bien cordialement,



**Brigitte ESTEVE-BELLEBEAU**  
IA-IPR de PHILOSOPHIE

Rectorat de Poitiers  
Rue Guillaume VI Le Troubadour  
86 000 POITIERS  
Tél. 06 28 91 11 87  
Courriel :  
Brigitte.esteve-bellebeau@ac-poitiers.fr

---

*Art. 4-1. – En terminale, les heures en co-intervention peuvent être conjointement assurées par le professeur d'enseignement professionnel et par le professeur enseignant le français, l'histoire-géographie et enseignement moral et civique, les mathématiques, la physique-chimie (selon la spécialité), la langue vivante A ou B (selon la spécialité), les arts appliqués et culture artistique, l'éducation physique et sportive. « Les heures prévues à l'annexe 1 en co-intervention peuvent également être utilisées, en lieu et place de la co- intervention, pour la mise en place d'un atelier de philosophie et/ou le renforcement de l'horaire dédié à l'accompagnement de l'élève pour son projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études après le baccalauréat.*

---